

Elaborer et/ou actualiser le projet d'accompagnement personnalisé

Code produit : OPSV / Version : V1

FINALITE DE LA FORMATION

- Comprendre la notion de projet d'accompagnement personnalisé
- Construire des outils adaptés pour la mise en place du Projet d'accompagnement personnalisé

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Comprendre la notion de projet d'accompagnement personnalisé
- Acquérir les repères législatifs et réglementaires qui encadrent la mise en place du Projet d'accompagnement personnalisé
- Acquérir une méthodologie d'élaboration, de suivi et d'évaluation du Projet d'accompagnement personnalisé
- Analyser les pratiques professionnelles individuelles et collectives dans la mise en œuvre, la mise en pratique et l'évaluation du Projet d'accompagnement personnalisé
- Construire des outils pour la mise en place du Projet d'accompagnement personnalisé

PUBLIC CONCERNE/EMPLOI VISE

Equipe pluriprofessionnelle

PREREQUIS

Aucun

MODALITES

Durée : 21 heures / 3 jours

Type : Présentiel

Méthodes et moyens pédagogiques :

Apports théoriques

Méthodes actives : Echanges d'expériences dans le groupe - Analyse de pratiques professionnelles - Travaux d'intersession - Travaux de groupe visant à l'élaboration d'un outil de construction du Projet d'accompagnement personnalisé

Validation des acquis : Construction du projet à partir de situations réelles

Sanction de la formation : Attestation de fin de formation

Profil de l'intervenant : Formateur spécialisé dans le domaine, expérimenté

PROGRAMME

Jour 1 matin :

Accueil

- Prise de connaissance du vécu et des attentes des stagiaires
- Diagnostic de de l'existant, pour analyse des points forts et des points à améliorer concernant le Projet d'accompagnement personnalisé des résidents

LE PROJET : UNE DEFINITION MULTIFORME

Qu'est-ce qu'un projet ?

- La question du sens : Une exigence éthique
- Eléments de définition

Rappel du cadre réglementaire de référence

- Loi n° 2002-2 du 02 janvier 2002,
- Loi n° 2005-102 du 11 février 2005,
- **Décret n° 2007-975 du 15 mai 2007,**
- **Loi Clayes Leonetti du 02 février 2016, ...**

Contexte et enjeux

- A l'origine du projet : la personne et son accompagnement
- Les différents projets dans l'établissement
 - Projet institutionnel
 - Projet d'établissement
 - Projet de soins
 - Projet d'animation et de vie sociale
 - Projet d'accompagnement personnalisé
 - Articuler les projets entre eux, pour une cohérence autour de la vie de la personne.

Jour 1 après-midi

LES MOYENS DE LA REALISATION DU PROJET D'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISE

Implications des différentes approches du projet : les objectifs du projet d'accompagnement personnalisé

Ethique et enjeux du Projet d'accompagnement personnalisé

- La place du projet d'accompagnement personnalisé dans les missions de l'établissement
- L'intérêt du Projet d'accompagnement personnalisé pour le résident et pour les professionnels
- La participation des différents acteurs
- Le sens donné au projet personnalisé
- L'interdisciplinarité et le travail en équipe au service de la personne et de la construction du Projet d'accompagnement personnalisé.

Les 2 volets du Projet d'accompagnement personnalisé

- L'articulation entre les impératifs de la vie collective et la personnalisation de l'accompagnement de la personne
- Volet n°1 : La qualité de vie de la personne
- Volet n°2 : Le projet de soins

Les étapes clé de la construction du Projet d'accompagnement personnalisé

Les moyens de la réalisation :

- Pour qui ?
- Pour quoi ?
- Comment ?

Jour 2 matin :

Etape 1 : L'identification des attentes et des besoins de l'utilisateur

Rôle, place et participation de chaque acteur dans l'élaboration du Projet d'accompagnement personnalisé :

- La personne, au centre du processus : attentes, besoins, souhaits, ...
- L'expertise de l'entourage de la personne pour le recueil d'informations
- Le recueil des habitudes de vie auprès de tous les professionnels concernés
- L'organisation au service de la personnalisation du projet de la personne

Etape 2 : Définir les objectifs du Projet d'accompagnement personnalisé

- Le recueil des données : les éléments de la connaissance de la personne
- La définition d'objectifs d'accompagnement sous la forme d'axes de travail
- Les moyens nécessaires à la réalisation de chaque étape : les acteurs, les outils à associer, ...

Jour 2 après-midi

Etape 3 : La mise en œuvre du Projet d'accompagnement personnalisé

- Le référent coordonnateur de l'accompagnement de la personne, garant de la réalisation de son projet : place dans le projet, rôle et missions
- Les modalités de mise en œuvre
- Les précautions à prendre et les conditions de réussite
- L'interdisciplinarité dans la formalisation du projet
- La communication autour du projet : écriture du projet, diffusion, transmission des informations.

Etape 4 : L'évaluation du Projet d'accompagnement personnalisé

- Evaluation et actualisation des objectifs fixés : méthode et outils d'évaluation
- Le suivi des objectifs définis, par la définition d'indicateurs et de moyens.
- Réévaluation du Projet d'accompagnement personnalisé dans le temps

Travail d'intersession :

Réunir des éléments permettant de tester et d'affiner la construction de l'outil « Projet d'accompagnement personnalisé » : Exemple de la situation d'un résident, mise en pratique de la méthodologie proposée en J1 et J2, ...

Jour 3

Matin/ Après- midi

- En sous- groupes, avec restitution au groupe : Travail de construction et de finalisation de l'outil « Projet d'accompagnement personnalisé »
- Analyse de l'outil proposé : avantages, limites.
- Analyse de pratiques professionnelles
- Axes d'amélioration de la méthodologie proposée
- Evaluation de la formation

LES + ASFO

Nos responsables pédagogiques et intervenants sont des experts reconnus dans leur métier.

Certification AFNOR selon le référentiel ISO 9001.